



VILLE DE
CHOISY-LE-ROI

Direction Générale

N° 22.152

Département du Val de Marne
Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	25
Représentés	3
Absents	15
Votes	
Pour	28
Contre	/
Abstention	/

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 7 décembre 2022

Le sept décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 29 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, GAULIER Danièle, SASU Hancès, COHEN Rachel, DIMNET Jocelyne, LORES Monique, BANCE Stéphane, HABI Hacène, BOURVEN Julien, LANTERNIER Lucie, OZCAN Canan, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, AOUMMIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien,

Étaient représenté-e-s :

Mme MARTIN Mélisande	mandat à M HABI Hacène
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle
Mme BENKAHLA Malika	mandat à M. AOUMMIS Hassan

Étaient absents : Ms ID ELOUALI Ali, FONDENEIGE Matthias, SAYADI Walid, GARROUT Karim, CHIRANE El Arbi, THIAM Moustapha, OMRANE Alain, BOLLE-DALLIAH Kristian, CHALBI Yacin, HUTIN Sébastien Mmes HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, FADLI Hafida, BEZACE Mathilde, LEMOINE Nathalie.

Secrétaire de séance : Mme LAJILI Yamina

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le

14 DEC. 2022

de la publication le

14 DEC. 2022

O B J E T

**ATTRIBUTION D'UN ACOMPTE DE SUBVENTION
AU THEATRE CINEMA DE CHOISY-LE-ROI – BUDGET 2023**

**ATTRIBUTION D'UN ACOMPTE DE SUBVENTION
AU THEATRE CINEMA DE CHOISY-LE-ROI – BUDGET 2023**

Certaines associations et certains établissements publics rencontrent en début d'année des difficultés de trésorerie. Pour leur permettre d'assurer une continuité et de fonctionner, la ville a la possibilité de leur verser des acomptes.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal de voter l'attribution d'un acompte de subvention à l'établissement public suivant :

- Régie Théâtre & Cinéma de Choisy-le-Roi : 235 972 €

LE CONSEIL,

Où, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 2121-29 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des Finances -Commerce-Marchés-Développement économique-emploi-Insertion du 24 novembre 2022,

Considérant les difficultés de trésorerie que connaissent en début d'année certaines associations, organismes ou certains établissements publics subventionnés par la commune,

Considérant qu'il est possible de leur verser une avance sur le montant de la subvention qui sera votée lors de l'approbation du budget primitif 2023 pour assurer la continuité de leur fonctionnement en début d'année,

Considérant que la régie Théâtre & Cinéma de Choisy-le-Roi a présenté une demande d'acompte à la Commune afin de pallier à des difficultés de trésorerie,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} - Décide de verser en janvier 2023 à la régie Théâtre & Cinéma une avance sur la subvention au titre de l'année 2023 d'un montant de **235 972 €**.

Article 2 - Précise que l'inscription budgétaire de cet acompte sera prise en compte et complétée lors du vote du budget primitif 2023.

Article 3 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication sur le site internet de la ville www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance du 7 décembre 2022

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Choisy-le-Roi. The stamp contains the text 'Mairie de Choisy-le-Roi' and '141 de France'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Tonino Panetta'.